

Genève, le 8 novembre 2011

Communiqué de presse

Des changements dans les zonages d'études de l' Observatoire statistique transfrontalier (OST)

Depuis sa création en 2001, l'Observatoire statistique transfrontalier s'attache à fournir des informations statistiques sur deux périmètres à caractère transfrontalier. A partir de 2011, le plus restreint, qui réunit le canton de Genève, la zone d'emploi du Genevois-Français et le district de Nyon, se nomme «Espace transfrontalier genevois». Le plus large, formé des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et des cantons de Genève et de Vaud, se nomme «Territoire franco-valdo-genevois». Par ailleurs, à partir de 2011, l'Espace transfrontalier genevois s'agrandit.

Deux nouvelles dénominations

Pour éviter des confusions sur les territoires auxquels se réfèrent études et débats dans la région transfrontalière genevoise, l'Observatoire statistique transfrontalier révisé les dénominations des deux espaces qu'il a charge de prendre en considération dans l'information qu'il élabore.

L'Espace transfrontalier genevois est constitué de trois entités : le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois-Français. D'aucuns ont désigné récemment cet Espace transfrontalier genevois comme le «Grand Genève». Sa zone de référence, de caractère institutionnel, est le Territoire franco-valdo-genevois, dans lequel il s'insère et qui englobe les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et les cantons de Genève et de Vaud.

L'Espace transfrontalier genevois s'agrandit côté français

Au 1^{er} juillet 2011, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a révisé la partition du territoire français en zones d'emploi. Celle du Genevois-Français, qui entoure le canton de Genève, enregistre des modifications significatives par rapport à sa précédente délimitation.

Rappelons que la zone d'emploi du Genevois-Français est considérée comme l'espace statistique pertinent de la zone d'influence de Genève en territoire français car basé principalement sur les déplacements domicile-travail.

A partir de 2011, le Genevois-Français compte 173 communes contre 140 auparavant. Il s'étend principalement en direction de la vallée de l'Arve et, dans une moindre mesure, vers le Chablais haut-savoyard et du côté de Belley, dans l'Ain.

Du fait de ce nouveau périmètre, l'Espace transfrontalier genevois compte maintenant 265 communes, contre 232 auparavant et sa superficie augmente d'un quart. En 2008, sa population s'établit à 885 400 habitants, soit un gain de 8 % dû à son élargissement. En revanche, l'extension forte de la superficie contribue à y faire baisser la densité de population (de 392 à 337 habitants au km²). L'Espace transfrontalier genevois compte par ailleurs 436 200 emplois (+ 6 % par rapport au périmètre précédent) et 400 900 logements (+ 8 %).

Sur les 208 communes impliquées dans le Projet d'agglomération, 200 sont incluses dans l'Espace transfrontalier genevois, qui représentent 88 % de la population de ce dernier. La commune de loin la plus importante hors de l'Espace transfrontalier genevois et faisant partie du Projet d'agglomération est Thonon-les-Bains.

Pour en savoir plus : cartes et listes de communes sur le site Internet de l'Observatoire statistique transfrontalier (rubrique «Cartes/Territoire franco-valdo-genevois/Cartes de référence»)

Communiqué de presse n°
Pour tout complément d'information : Monique Robert, tél. +41 22 388 75 59